



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris, le 3 avril 2020

**Objet : Notification de décision relative à l'autorisation de projet utilisant des animaux à des fins scientifiques**

**Direction générale de la recherche et de l'innovation**

Service de la performance,  
du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

Département des pratiques de recherche réglementées

Cellule Animaux utilisés à des Fins Scientifiques - AFiS -

Affaire suivie par  
Véronique Delassault  
Responsable administrative  
de la cellule AFiS

Tél : 01 55 55 97 27  
veronique.delassault  
@recherche.gouv.fr

autorisation-projet  
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

En application des dispositions du code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R.214-87 à R.214-126, le projet :

- référencé sous le numéro APAFIS#23377-2019121916268879 v2
- ayant pour titre : Suivi des flux migratoires piscicoles dans un axe fluvial fragmenté partiellement réaménagé
- déposé par l'établissement utilisateur : Station d'expérimentation de Saint Seurin sur Isle, numéro d'agrément A33478001, dont le responsable est Monsieur Olivier LAVIALLE,
- et dont la responsabilité de la mise en œuvre générale du projet et de sa conformité à l'autorisation est assurée par : Madame Frédérique BAU, Madame Céline LE PICHON,

est autorisé.

L'autorisation de projet est accordée, sous réserve de la validité de l'agrément de l'établissement utilisateur, pour une durée de 1 an à compter de la présente notification.

Le projet précité a été évalué sur le plan éthique par le comité d'éthique en expérimentation animale n°073 et a reçu un avis favorable.

Ce projet n'est pas soumis à l'obligation d'une appréciation rétrospective à l'issue de sa réalisation.

Pour la ministre et par délégation  
le chef du département  
des pratiques de recherche réglementées

Laurent PINON

Monsieur Olivier LAVIALLE  
Station d'expérimentation de Saint Seurin sur Isle